Tous à l'école

Association nationale pour les personnes SourdAveugles (ANPSA)

Association à caractère exclusif de bienfaisance, l'ANPSA rassemble les personnes sourdaveugles elles-mêmes, qui sont atteintes simultanément de surdité et de cécité, leurs représentants légaux le cas échéant, leurs familles, leurs amis, les professionnels et les personnes morales (associations de parents, organismes gestionnaires, établissements spécialisés) concernés par ce handicap rare. Elle a pour objectifs de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que les membres puissent participer à la vie de l'association, promouvoir une concertation entre les différentes catégories de personnes physiques ou morales qui se trouvent en rapport avec les personnes sourdaveugles, représenter les personnes sourdaveugles et leurs familles vis-à-vis des pouvoirs publics et toutes les collectivités, promouvoir les réalisations de structures ou d'équipements, la recherche pédagogique et médicale, la formation des différentes personnes susceptibles d'être en contact avec les personnes sourdaveugles et d'organiser la centralisation et la diffusion de la documentation...

Adresse

153 Boulevard Brune
75014 Paris
France

Téléphone

01 46 27 48 10

Fax

09 57 15 54 10

Adresse électronique, site web

assoanpsa@anpsa.fr
https://www.anpsa.fr/

Tous à l'école